

Saint-Germain du Puy, le 10 août 2021

Assemblée Générale

Remise des récompenses

Nous vous convions à l'Assemblée Générale du Club Nautique Municipal Germinois le :

VENDREDI 03 SEPTEMBRE 2021 à 18h30

Espace Nelson Mandela - Saint-Germain du Puy

PASS'SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES + 18 ANS

Merci de vous munir d'un masque dont le port sera obligatoire dans la salle et d'un stylo pour élarger.

A L'ORDRE DU JOUR :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le bilan moral - Le bilan financier
Montant des cotisations et des frais de participation
Election du conseil d'administration
Nomination de deux vérificateurs aux comptes
Questions diverses.

LA REMISE DES RECOMPENSES SERA EFFECTUEE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les nageurs méritants seront à l'honneur

ATTENTION : les récompenses sont remises uniquement aux nageurs présents le jour de l'assemblée

Si le quorum n'est pas atteint pour l'AG ordinaire, il sera procédé à une assemblée générale extraordinaire à la même date, même lieu, même heure et même ordre du jour.

Si vous souhaitez vous investir au sein du Conseil d'Administration, contactez-nous !

Soyez nombreux à venir nous rejoindre ou vous faire représenter pour cette assemblée.

Le Président - David FERDOILLE

POUVOIR à utiliser en cas d'indisponibilité – à retourner pour l'Assemblée Générale

Je soussigné(e) :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

donne pouvoir à M ou Mme.....pour le (la) représenter lors de l'Assemblée Générale du Club Nautique Municipal Germinois du 03 septembre 2021

RAPPEL : toute personne mineure devra **OBLIGATOIREMENT** être accompagnée d'un adulte.

Date et signature :